

# Colloque

## IFRS - Bâle - Solvency

### Appel à communication

2<sup>ème</sup> édition du colloque :

« IFRS – Bâle – Solvency : Impacts des contraintes comptables et réglementaires sur les établissements financiers »

1 et 2 décembre 2016

*Le 13 octobre 2008, sous la pression des gouvernements du G8 et des instances européennes, l'IASB publie un amendement destiné à déroger au principe de juste valeur jusque-là appliqué aux actifs financiers des banques (conformément aux normes IAS 39 et IFRS 7). Cette dérogation au due process en matière de normalisation comptable internationale s'explique par la gravité de la situation économique et au rôle procyclique que l'on attribue à l'application du critère de juste valeur. Dès lors, c'est l'interaction des normes IAS-IFRS et des règles prudentielles bancaires qui est en cause. La dépréciation des actifs des banques se répercute sur les bénéfices et les capitaux propres de ces dernières, entraînant une dégradation des ratios prudentiels. A cette période, la crainte d'une crise systémique est dans tous les esprits, et la raréfaction des crédits destinés à « l'économie réelle » devient tangible. Depuis lors, les débats ne tarissent pas et soulignent la responsabilité du normalisateur ou celle du régulateur (débat entre B. Colasse et B. Raffournier dans le CCA d'avril 2011). Concomitamment, des rapports sont commandés par les institutions et les gouvernements (Baert-Yanno, 2009, Morand-Martreau, 2010) pour interroger le rôle de la normalisation comptable dans ce qu'il convient d'appeler un « procès en procyclicité ».*

*Que les accusations portées de part et d'autres soient fondées ou non, leur ampleur et leur répercussion hors de la sphère d'expertise (dans le champ politique, par exemple) traduisent la prise de conscience que les normes comptables et prudentielles ont pu interagir, pour le meilleur en période de croissance et pour le pire en période de crise. Il devient donc nécessaire d'analyser, questionner, et d'amender peut-être cette interaction.*

*De fait, les activités bancaires et assurantielles sont soumises à deux corpus de normes qui ont un impact direct sur l'appréciation de leur performance. D'un côté, les normes comptables (IAS-IFRS) imposent une représentation commune des informations financières ; de l'autre, les normes prudentielles (Bâle II, Bâle III et Solvency 2) imposent le respect de seuils censés assurer la solvabilité des établissements financiers. Les secondes utilisent donc les données produites en référence aux premières.*

# Colloque

## IFRS - Bâle - Solvency

Ce colloque est ouvert aux communications dont l'objet est l'analyse de ces interactions. Cette analyse peut s'appuyer sur une démarche rétrospective (l'étude des crises passées), prospective (l'évolution des normes et leur impact), ou diachronique (valorisation des retours d'expérience). Elle peut adopter une approche contextuelle (impacts des normes en fonction des secteurs et des pays), instrumentale (contenu technique des normes et leurs impacts), ou systémique (prise en compte de l'environnement institutionnel et du mode de gouvernance). Ainsi, de nombreuses thématiques et problématiques peuvent être abordées, comme le suggère le tableau suivant.

DEMARCHE ADOPTÉE	APPROCHE RETENUE POUR LA RECHERCHE		
	Contextuelle (secteurs et pays)	Instrumentale (normes et régulations)	Systémique (Environnement Institutionnel et Mode de gouvernance)
Rétrospective	<p><i>Mise en œuvre des normes prudentielles en fonction des contextes nationaux</i></p> <p><i>Impact de la crise sur les pratiques nationales ou sectorielles de comptabilisation des actifs financiers</i></p>	<p><i>Impact de la représentation des capitaux propres comme valeur résiduelle</i></p> <p><i>Analyse de l'impact économique de l'interaction entre normes prudentielles et référentiel comptable.</i></p>	<p><i>Etude de la construction des normes prudentielles et comptables.</i></p> <p><i>Histoire des régulateurs et des normalisateurs.</i></p> <p><i>Analyse de l'interaction entre le champ politique et le normalisateur au moment de la crise.</i></p>
Prospective	<p><i>Cartographie prospective des business models d'établissement et leurs impacts possibles sur l'application de l'IFRS 9 selon les secteurs ou les pays.</i></p>	<p><i>Devenir des référentiels comptables et prudentiels.</i></p> <p><i>Impact de l'IFRS 9 sur la comptabilisation des actifs financiers (notion problématique du business model).</i></p>	<p><i>Perspectives de coopération entre normalisateurs et régulateurs.</i></p> <p><i>Impact des rapports commandés par les états sur le contrôle des régulateurs et des normalisateurs.</i></p>
Diachronique (visant à valoriser un retour d'expérience)	<p><i>Etude comparative des pratiques de comptabilisation des actifs financiers (dans la production des états comptables et des ratios financiers) et de leur évolution actuelle.</i></p>	<p><i>Analyse des marges de manœuvre laissées aux établissements dans la comptabilisation de leurs actifs pour évaluer les ratios prudentiels.</i></p>	<p><i>Evolution des modalités du due process</i></p> <p><i>Interaction des référentiels comptables nationaux avec le référentiel international (convergence – divergence)</i></p>

# Colloque

IFRS - Bâle - Solvency

## Comité scientifique

Nom	Prénom	Affiliation
Aktas	Nihat	WHU Otto Beisheim School of Management
Alexandre	Hervé	Paris Dauphine University
Alphonse	Pascal	Lille 2 University
Arbulu	Pedro	Bordeaux University
Arikawa	Yasuhiro	Waseda University
Awounou	Honorine	ISG Business School
Barneto	Pascal	Bordeaux University
Bouaiss	Karima	Poitiers University
Boutillier	Michel	Paris X Nanterre University
Colasse	Bernard	Paris Dauphine University
Cousin	Jean Gabriel	Lille 2 University
Cumming	Douglas	York University
De la Villarmois	Olivier	Paris 1 Sorbonne University
Debodt	Eric	Lille 2 University
Degryse	Hans	KE Leuven University
Deloof	Marc	University of Antwerp
Farvaque	Etienne	Le Havre University
Godlewski	Christophe	EM Strasbourg Business School
Hamelin	Anais	EM Strasbourg Business School
Heem	Gregory	Nice University
Imad'Eddine	Gael	Lille 2 University
Lamarque	Eric	Paris 1 Sorbonne University
Laurent	Jean Paul	Paris 1 Sorbonne University
Lesaut	Erwan	Paris 1 Sorbonne University
Lobez	Frederic	Lille 2 University
Maati	Jérôme	Lille 1 University
Maque	Isabelle	Poitiers University
Marsal	Christine	Montpellier 2 University
Nivoix	Sophie	Poitiers University
Ongena	Steven	Institut für Banking und Finance – Universität Zurich
Redis	Jean	Esiee Paris
Schatt	Alain	Neuchatel University
Schier	Guillaume	ESCEM Business School
Schwienbacher	Armin	Lille 2 University - Skema Business School
Sentis	Patrick	Montpellier 1 University
Ugeux	Georges	Columbia University
Vigneron	Ludovic	Valenciennes University
Vilanova	Laurent	Lyon 2 University
Weill	Laurent	EM Strasbourg Business School
Yafeh	Yishay	Hebrew University of Jerusalem

# Colloque

IFRS - Bâle - Solvency

## Comité d'organisation

- Frédéric Lobe, Professeur à la FFBC – Vice Président Recherche de l'Université de Lille 2 et Président du colloque
- Eric De Bodt, Professeur et Doyen de la FFBC – Université de Lille 2
- Pascal Alphonse, Professeur à la FFBC – Université de Lille 2
- Pascal Barneto, Professeur à l'Université de Bordeaux
- Karima Bouaiss, Maître de conférences à l'Université de Poitiers
- Jean Gabriel Cousin, Maître de conférences – HDR à la FFBC – Université de Lille 2
- Gael Imad' Eddine, Maître de conférences à la FFBC – Université de Lille 2
- Ludovic Vigneron, Maître de conférences à l'Université de Valenciennes
- George Ugeux, Professeur à l'Université de Columbia – New York

**Les communications devront parvenir avant la date du 1<sup>er</sup> octobre 2016 et se conformer aux instructions jointes à cet appel. Les soumissions se font directement sur le site : <http://bankregul.sciencesconf.org/>**

**La publication dans les actes est subordonnée à la présentation effective de la communication lors de la journée de recherche.**

## Dates à retenir

Réception du texte de la soumission : 1<sup>er</sup> octobre 2016

Retour des évaluations : 1<sup>er</sup> novembre 2016

Date limite d'inscription : 8 Novembre 2016

Colloque :       1<sup>er</sup> Décembre 2016 journée académique  
                  2 Décembre 2016 Tables rondes professionnelles

## Frais d'inscription au colloque

Doctorants : 50 euros + 35 euros de Dîner de Gala

Universitaires : 100 euros + 70 euros de Dîner de Gala

Professionnels : 100 euros + 70 euros de Dîner de Gala

## Recommandations aux auteurs

La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Le texte ne doit pas excéder 25 pages y compris les notes de fin de documents, la bibliographie et les annexes. Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne un et demi et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages numérotées seront sans en-tête ni pied de page.

### *Premières pages*

La première page, non numérotée, comprendra uniquement :

- le titre de l'article (Times 18 gras) ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times 14 gras) ;
- l'adresse postale et électronique, le téléphone et le fax de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Times 12) ;
- un résumé à interligne simple d'environ 50 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article (Times 12, justifié) ;
- un maximum de cinq (5) mots clés (Times 12) ;
- La deuxième page ne doit contenir que le titre de l'article et le résumé ; elle ne doit pas mentionner le(s) auteur(s).

### *Le corps de la communication*

Le texte, en interligne un et demi, sera justifié (aligné à gauche et à droite) et doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :

- niveau 1 : un chiffre (1. par exemple) titre en Times 12 gras en majuscule
- niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple) sous titres en Times 12 gras en petite majuscule
- niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple) sous titres en Times 12 gras

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS Word appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous titres :

Titre 1, 2, ...), d'éviter l'utilisation de caractère en italiques, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

A la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- les références bibliographiques, par ordre alphabétique des auteurs
- les éventuelles annexes désignées par des lettres.

# Colloque

IFRS - Bâle - Solvency

Accéder à la Faculté de Finance, Banque, Comptabilité



Faculté de Finance, Banque, Comptabilité  
2 rue de Mulhouse  
BP381  
59020 Lille Cedex – France  
Tél. : +33 (0)3 20 90 77 02

## Par avion

Utiliser la **navette de l'aéroport**, l'arrêt se situe en face de l'entrée du centre commercial Euralille, à l'arrêt de bus signalant " Liaison Aéroport ". Prendre le **métro ligne 2** (couleur rouge) direction **St. Philibert**, descendre à la station **Porte de Douai**.

## Par train

De la gare Lille Flandres ou Lille Europe, prendre le **métro ligne 2** (couleur rouge) direction **St. Philibert**, descendre à la station **Porte de Douai**.

## Par voiture

De Paris suivre la **A1 (direction Lille)**, continuer sur la **A25 (direction Dunkerque)**. Prendre la **sortie n°2**. Au feu à droite, continuer sur le Blvd d'Alsace.

De Dunkerque suivre la **A25 (direction Lille)**, prendre la **sortie n°3**. Au rond-point prendre la 1ère droite et continuer sur le blvd de Strasbourg). Au rond-point continuer tout droit (Blvd d'Alsace).

## Par transport en commun

**Métro ligne 2** (couleur rouge) direction **St. Philibert**, descendre à la station **Porte de Douai**.

**Bus 7, 15, 50 S, 303, 318, 323**